



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n°2022-446

I-4 Autres types de contrats

Objet : CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE POUR LA MESSAGERIE ZIMBRA

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU, le Code de la Commande Publique

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant la nécessité de continuer à assurer la maintenance, l'assistance et le développement du renforcement des mesures de sécurité de la messagerie collaborative ZIMBRA,

Considérant que pour des raisons techniques, seule, la société ZEXTRAS SERVICES est en mesure de fournir ce service,

DECIDE

ARTICLE I

De contracter auprès de la société ZEXTRAS SERVICES, sise 1 Allée Ferdinand de Lesseps 37200 TOURS, un contrat de maintenance et d'assistance, à compter du 1^{er} septembre 2022, pour une durée de un an.

Le montant de la dépense à engager et à régler au titre de ce contrat, **est arrêté à la somme de 3 825,00 € H.T. soit 4 590,00 € TTC.**

ARTICLE III

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché. Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 08/09/2022

Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

DGA Ressources
DINSI

Affaire suivie par J.BACHÉ

Tél : 05 57 73 07 36

N/ Réf : JB/NL - 250937

DGS :

Cab :

Adjoint :

DGA :

CS :

AL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220908-DEC2022_446-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2022

Affichage : 16/09/2022

Ref. 201 503 Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

